

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1509

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Exit la Fondation Suisse solidaire

L'AVIS MORTUAIRE DE LA FONDATION SUISSE SOLIDAIRE EST QUASIMENT SOUS PRESSE. LA DATE DE LA CÉRÉMONIE SEMBLE FIXÉE AU 22 mars, à l'occasion des votations finales qui concluront la présente session des Chambres fédérales. Les honneurs seront rendus sans toucher la main, antiseptiquement, par scrutin électronique. Soulagement général, mêlé de quelques larmes de crocodile. Exécuteurs des hautes œuvres, beaucoup plus efficaces que les démocrates-chrétiens dans leur combat incertain contre l'Expo, les radicaux pourront compter sur l'appui des députés de l'UDC, de tout temps opposés à la Fondation, et des parlementaires qui préfèrent s'épargner une campagne dont l'échec paraît programmé.

Lancée il y a tout juste cinq ans devant une Assemblée fédérale convoquée en catastrophe, l'idée d'une Fondation marquant la solidarité de la Suisse avec les plus déshérités d'ici et d'ailleurs a peiné à prendre forme. Même le financement, pourtant annoncé d'emblée, a fait problème: d'accord pour utiliser l'or excédentaire de la Banque nationale, mais selon quelles modalités?

Avec les années, d'attentes en illusions, de répartitions en chipotages, d'interventions lobbyistes en manœuvres latérales, la généreuse idée lancée par Arnold Koller, qui semblait lui-même étonné par sa propre grandeur, est devenue un «beau geste encombrant» (*Le Temps*, 6 mars 2002). La Fondation n'a jamais su vraiment

convaincre, empêchée par de continues modifications des buts et priorités de son éventuelle activité. D'où l'impression qu'elle cherchait sa légitimité en même temps que son appellation, qui a changé plusieurs fois depuis mars 1997.

Il faut dire que la Fondation Suisse solidaire avait peu de chances d'affirmer sa raison d'être face à trois préoccupations autrement magiques dans les têtes helvétiques: le financement de l'AVS, réputé fragilisant pour l'institution populaire par excellence; l'endettement des collectivités, accablant dans un pays où prévalent les vertus de l'épargne; l'irrésistible ascension de l'UDC, dont les revendications font si peur qu'elles sont intériorisées par des élus de tous bords, lesquels ne se sentent manifestement pas la force d'y résister.

Il est des jours où l'on ne sait plus trop à quelle Suisse se vouer: celle qui porte depuis près de 140 ans la belle et forte idée de la Croix-Rouge ou celle qui ne manque jamais de sortir sa calculette au moment de faire un grand geste? Celle qui dit finalement oui, du bout des lèvres, à l'ONU, ou celle qui aide la Fondation Suisse solidaire à mourir dans une relative dignité, en cercle parlementaire fermé, lui épargnant l'humiliation suprême d'un refus en votation? Un refus qui tournerait à la gloire facile des populistes de toutes obédiences. YJ

---

**Il est des jours où  
l'on ne sait plus  
à quelle Suisse  
se vouer**

---

### Sommaire

**Rétributions:** L'auto-évaluation, modèle capitaliste (p. 2)

**Presse:** Qui a peur du groupe Hersant? (p. 3)

**Immigration:** Qui va regarder la réalité en face? (p. 4)

**Loi sur les étrangers:** Une initiative pour les permis de courte durée (p. 5)

**Monde du travail:** A contre-emploi (p. 6)

**Votations:** Sur la majorité des cantons (p. 7)